



CONCOURS PROVENCE DU JEUNE POETE BULGARE 2024

18ème EDITION

Afin de soutenir l'enseignement du français en Bulgarie et d'encourager les jeunes à l'expression poétique, l'Association PROVENCE BULGARIE organise un concours annuel destiné aux lycéens bulgares. Pour ce faire, elle s'appuie sur des personnalités de la région : poètes, écrivains, professionnels du livre, professeurs qui apportent bénévolement leur concours.

REGLEMENT

Article 1

Le concours Provence du jeune poète bulgare est ouvert aux élèves de tous les lycées **bulgares (classes de 9^{ème} à 12^{ème})**. Les élèves de nationalité française ou ayant vécu **plus de 10 jours** en France ou en pays francophone ne peuvent y participer. Les deux premiers gagnants des précédentes années ne peuvent pas y participer.

Article 2

Chaque participant enverra **1** poème en **langue française** d'une page maximum, dactylographié, avec ses :

- nom
- prénom
- date de naissance
- lycée
- téléphone

ainsi que le nom du lycée et la classe,

Par courriel, à l'adresse :

provencebulgarie@gmail.com

Article 3

La date limite de réception des textes est fixée au **20 mars 2024**.

Article 4

Le jury, composé de personnalités du monde littéraire de la région Provence et de représentants de l'Association Provence Bulgarie, délibèrera dans les deux mois suivant la date ci-dessus et attribuera cinq prix. Les décisions du jury sont sans appel. Lors de la remise des prix en Bulgarie, en partenariat avec l'Institut français de Bulgarie, cinq lauréats devront participer à une sélection au cours de laquelle leur expression orale sera appréciée, afin de permettre au jury de départager les cinq lauréats finalistes.

Le premier prix sera un voyage et séjour d'une semaine en Provence offert et organisé par l'association. Le deuxième prix sera un voyage et séjour d'une semaine en Provence offert et organisé par l'association. Les autres prix consisteront en livres, cadeaux remis aux lauréats en Bulgarie lors de la cérémonie de remise des prix.

Les poèmes des lauréats seront publiés sur le site Internet de l'association ainsi que dans un recueil.

Article 5

Le thème retenu pour la présente année sera « **Liberté** ».

Afin d'éviter les confusions, les candidats ne devront pas utiliser « liberté » comme titre de leur poème.